

RE^{TMJ}Publique DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-129 du 10 Avril 1996

Portant nomination de Monsieur
Moïse MENSAH, Ministre des
Finances, en qualité d'Ordonnateur
National du Fonds Européen de
Développement (FED).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1er.- Monsieur **Moïse MENSAH**, Ministre des Finances, est nommé Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement (FED).

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 10 Avril 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 SGG 4 MF 4 AUTRES
MINISTERES 17 DGBM-CF-DGTCP-DGID 4 DPE-DLC-INSAE 6 DCCT-BCP-
GCONB 3 BN-UNB-FASJEP-ENA 4 INTERESSE 1 FED 2 JO 1.-